



UIS CFDT Pays Basque
1 place Ste Ursule - 64100 BAYONNE
Tél : 05.59.55.05.31
Fax : 05.59.55.30.22
basque@aquitaine.cfdt.fr

Casino Municipal de Biarritz Rien ne va plus !

Le samedi 29 janvier dernier, les salariés étaient en grève, pour protester contre l'annonce de la Direction, de supprimer « la roulette Française ».

La roulette française est très appréciée des joueurs, mais elle nécessite 4 croupiers expérimentés, alors que la roulette Anglaise (NDLR : n'y voyez là aucun sous-entendu !) ne requiert que 2 croupiers. La suppression de cette roulette a donc entraîné le licenciement de 3 employés.



Les Pays d'Aquitaine
pages spéciales
Pays Basque
URI Cfdt Aquitaine
32 bis, Av de Canteranne
33608 PESSAC cedex
Tél : 05 56 91 04 48
uri@aquitaine.cfdt.fr
Directeur de publication :
Marc Besnault
Directeur de rédaction :
Michel Larralde
Réalisation : imprimerie
BLF-impression
N° CPPAP : 0913 S
06886

Txalaparta



Par Michel Larralde
Secrétaire Général Cfdt Pays Basque

Sortir des postures idéologiques

Le conflit des retraites qui nous a mobilisé fin 2010 a laissé un goût amer par rapport à nos objectifs, mais cette mobilisation, remarquable par son ampleur et sa durée, a conforté l'image du syndicalisme porté par la Cfdt.

La loi votée ne résout rien sur le long terme, nos élus en sont conscients puisqu'ils ont inscrit dans cette loi un nouveau rendez vous en 2013 pour réfléchir à une réforme systémique.

Pendant cette période, le Pays Basque a connu une très importante mobilisation, avec un pic de 20 000 manifestants à Bayonne, une forte participation et une bonne visibilité de la Cfdt.

Durant ce conflit, on s'est aperçu des limites de l'intersyndicale, trop souvent arrêtée au seul aspect contestation. L'intersyndicale doit évoluer pour définir des objectifs et des propositions communes lors des grandes mobilisations, et ne pas s'arrêter à la simple demande du retrait du projet, comme l'a fait FO.

Pour les TPE (entreprises de moins de 11 salariés), la loi sur le dialogue social adoptée début octobre a été vidée de son contenu, suite aux lobbys exercés par le patronat, auprès des députés UMP. Cette loi était censée donner les mêmes droits, en termes de représentation, aux salariés des TPE qu'à ceux des grandes entreprises.

Au Pays-Basque, la Cfdt s'investit activement dans la démarche du Conseil du Développement sur le chantier du dialogue social. Elle se félicite de la réélection de Jean-Baptiste Etcheto à la Présidence de ce conseil, qui devrait donner un nouveau souffle dans la perspective d'un véritable dialogue dans les TPE/PME en Pays-Basque.

L'actualité, c'est aussi les attaques démagogiques contre les 35h. le thème du « travailler plus pour gagner plus » sur lequel Sarkozy a construit sa campagne en 2007 était une totale mystification. Il est temps de sortir de ce débat idéologique.

Le problème majeur des salariés aujourd'hui, c'est un emploi digne et un pouvoir d'achat décent.

En pleine explosion du chômage, financer les heures supplémentaires est une décision politique et économique absurde !

►► Rien na va plus ! (suite)

Dans un contexte économique très favorable pour l'Entreprise, sa marge opérationnelle brute a progressé de 16 % entre 2009 et 2010.

Pour Pierre-Yves Escorne, le Délégué Syndical et l'équipe CFDT en place, le procédé est inacceptable, d'autant que le Casino Municipal continue à gagner de l'argent et à bénéficier des aides de l'Etat.

Les salariés ne décollèrent pas, et les 15 - 16 février, grève totale !

Le 17 février, un huissier se présente aux domiciles des Délégués Cfdt et les somment de reprendre le travail. Il leur reproche le non respect du préavis de grève, profère des menaces de poursuites en référé aux PDH (Prud'hommes), ainsi que de sanctions disciplinaires.

Après un tour de négociations avec la Direction locale, Rendez-vous est pris auprès de la Direction Régionale.

A la suite de 3 heures d'entretien, sur les trois emplois menacés, 1 seul a été préservé, suite à la fermeture de la table de « la roulette Française ».

A ce jour, avec l'appui de la Mairie de Birritz, la CFDT ne désespère pas lors du renouvellement de la concession de juillet 2012, de remettre en fonctionnement ce jeu.

Cette action nous a aussi permis de nous développer, puisque nous comptons désormais une trentaine d'adhérents, ainsi que 5 élus sur 7 lors des dernières élections.



Carrefour Anglet Respect des droits

La CFDT Carrefour, de part son action syndicale ainsi que les procédures juridiques engagées, a réussi à faire respecter les droits des salariés face à une Direction Générale toujours plus procédurière.

Dossier SMIC : la CFDT a gagné aux prud'hommes, 110 personnes sont concernées pour un gain de quelque 86 000 €. La direction générale de Carrefour a porté l'affaire en cassation. A ce jour, dans toutes les affaires portées par Carrefour devant la cour de cassation, la plus haute juridiction a donné raison à la CFDT !

Actuellement, la section CFDT monte une procédure pour un rattrapage de salaires. 4 vendeurs sont concernés pour un montant de 52 000 € auxquels s'ajouteront les dommages et intérêts et l'article 700 (couverture des frais).

La section CFDT monte aussi un dossier sur le refus de la direction de prendre en charge le nettoyage des tenues de travail. Le manque à gagner par personne est estimé entre 3 000 et 5 000 € sur 5 ans, plus les dommages et intérêts à calculer.

La section défend, par l'intermédiaire de l'avocat de la CFDT, un dossier contre la Caisse de Retraite de la Sécurité Sociale qui veut supprimer la retraite d'un adhérent et qui lui demande le remboursement des sommes

perçues sur deux ans.

Ce retraité avait monté son dossier de retraite en s'appuyant sur des témoignages, comme prévu par la Loi Fillon. Témoignages contestés aujourd'hui par la caisse de retraite. Pour la CFDT, le contrôle doit se faire avant l'attribution des droits, une telle sanction est inadmissible.

Suite à un incendie en 2002, et le refus de la direction générale de payer les 2 journées de travail perdues, le tribunal a qualifié cette attitude de l'entreprise de faute inexcusable et l'a condamné au paiement des 2 jours perdus.

Concernant les Heures de nuit : panel des heures de nuit à 30 %, c'est gagné !

Amiante : Pour la première fois, un CHSCT perçoit des indemnités à hauteur de plus de 4 000 € et la CFDT, partie civile dans ce dossier, obtient une indemnité de 4 000 €.

Enfi, sur les élections Carrefour Anglet, la Cfdt obtient :

- 4 sièges sur 5 en C.E
- 5 sièges sur 6 en D.P
- 3 sièges sur 3 en CHSCT

Ces Élections, gagnées avec un taux de votants Cfdt à 79 %, démontrent la confiance que les salariés portent à l'équipe CFDT.

Actuellement, la section compte 70 adhérents et continue de progresser !

11,3 %

Bénéfices.

C'est la hausse des bénéfices nets annoncée par le groupe pour 2010.

sources www.lepoint.fr

Luxat : Chaussures à son pied ?

L'entreprise LUXAT de Briscous, fabricant de chaussures (assemblage), en redressement judiciaire pour une période de 6 mois, connaît de graves problèmes à l'heure où sont écrites ces lignes. Des emplois industriels, trop rares en Pays Basque, sont encore une fois menacés. La survie même de l'entreprise est en jeu.

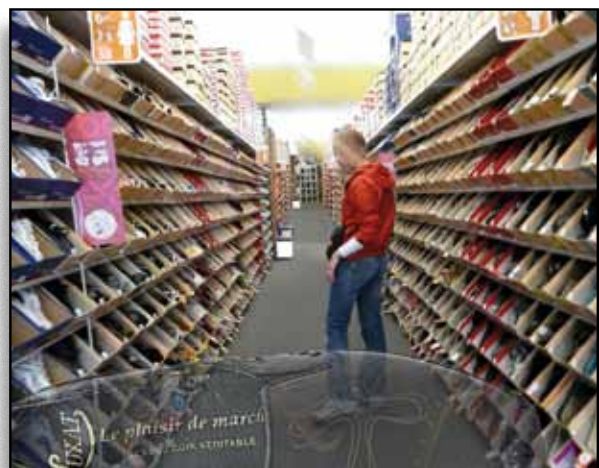
Durant cette période de redressement, un premier bilan d'étape a été dressé par le tribunal de commerce. Une question s'impose : Où en sommes-nous des futurs repreneurs éventuels ? Nous attendons toujours des réponses.

Le syndicat Cfdt Chimie énergie Adour Pyrénées a organisé une première rencontre avec l'équipe syndicale de Briscous le 23 décembre 2010. La résistance s'est organisée, donnant lieu à une seconde réunion avec les salariés des 2 sites (début janvier). Ce travail a pu se faire en

coordination avec l'interpro Pays Basque (l'UIS), le DS de Briscous et l'élu CE de Pare-Gabia.

L'équipe Cfdt de l'entreprise a appelé à un débrayage, avec une forte mobilisation, devant le palais de justice de Bayonne, le lundi 28 février 2011 à 14 h 00.

A la suite de l'audience, l'administrateur (cabinet CAVIGLIOLI) a invité les salariés à se retrouver devant l'établissement pour une information publique. Annonce à été faite qu'un seul « éventuel » repreneur a fait une proposition concrète. Il s'agit d'un maroquinier, sans préciser son nom, ni son origine. Il fait part de sa volonté : reprise de 50 salariés sur 82, et de 10 salariés sur 13 chez Paré-Gabia (filiale située à Sainte-Marie de Gosse - 40). Le cabinet est en attente d'une éventuelle offre d'un second repreneur dans les jours qui viennent. Une dizaine de salariés ont déjà rejoint la Cfdt suite à cette action.



Plus d'infos :
Dominique LAGAIN
Délégué Syndical Luxat
06.83.01.08.37



Océanic Auto élections gagnées



Océanic auto est un garage automobile, situé à Bayonne, qui emploie une quinzaine de salariés.

A la suite de la négociation du protocole pré-électoral et de sa signature, nous avons réussi à rencontrer certains salariés de cette entreprise pour leur faire connaître la Cfdt et leur démontrer quel soutien nous pouvions leur apporter. Un climat de confiance s'est instauré et nous avons déposé une liste de candidats Cfdt.

Face à nous, il y avait une liste FO. Nous avons gagné ces élections (*Sandrine est secrétaire et Joakim est mécanicien*), avec 69 % des voix.

Merci à toutes et tous.

Contacts :

Métaux Cfdt Pays Basque Landes : cfdt-metaux-64-pbl@fgmm.cfdt.fr
Dominique Hugbourg (Paris) : 06.30.55.80.10



Union Locale des Retraités BAYONNE et Région

Les retraités, comme les salariés, sont touchés par les conséquences de la crise financière. Chaque jour les entreprises annoncent des suppressions d'emploi, le nombre de chômeurs s'accroît, le pouvoir d'achat, le devenir des retraites et la protection sociale restent des sujets d'inquiétude.

Les réponses apportées par le gouvernement et l'attitude des entreprises ne sont pas à la hauteur des attentes. Le capitalisme financier soucieux de satisfaire les appétits des actionnaires joue contre l'économie réelle.

La valorisation des retraites et l'amélioration des droits sociaux doivent nous mobiliser.

L'union locale des retraités Cfdt vous appelle à être présents à son AG qui aura lieu le :

Judi 28 avril à 14 h au centre Saint-Ursule à BAYONNE (face à la gare)

permanences juridiques

CFDT PAYS BASQUE
1, Place Ste Ursule
64100 BAYONNE

Tel.: 05.59.55.05.31
Fax: 05.59.55.30.22

basque@aquitaine.cfdt.fr

(sur Rendez-vous uniquement)

Entre 17 et 18 h 00

En avril : 4, 12, 21 et 26

En mai : 2, 10, 19, 24 et 30

En juin : 7, 16, 20, et 28

A St-Jean-de-Luz, les 1^{er} et
3^{ème} Mardi du mois, entre 15
et 17 h 00.

Salariés en grève - Carrefour Anglet

